

Communiqué de presse

La CNDP et la CGEM signent une convention de partenariat autour de la protection des données à caractère personnel

Casablanca, 13 novembre 2025

La CGEM (Confédération Générale des Entreprises du Maroc) et la CNDP (Commission Nationale de contrôle de la protection des Données à caractère Personnel) ont procédé, ce jeudi 13 novembre 2025, au siège de la CGEM, à la signature d'une convention de partenariat.

Signée par M. Chabik ALJ, Président de la CGEM, et M. Omar SEGHROUCHNI, Président de la CNDP, cette convention représente bien plus qu'un simple acte de signature.

Elle consacre une entente stratégique et structurante entre les deux institutions, articulée autour de deux axes majeurs :

- Renforcer la collaboration entre la CGEM et la CNDP afin d'identifier et d'analyser les problématiques liées à la protection des données à caractère personnel des entreprises adhérentes à la CGEM ;
- Mettre en place le "Corridor CGEM-CNDP", un dispositif visant à accompagner les entreprises membres de la CGEM dans leur démarche de mise en conformité aux exigences de la loi 09-08.

Ce partenariat entre les deux institutions se traduira notamment par l'organisation de sessions de formation sur la protection des données à caractère personnel, et l'accès à l'application en ligne de dématérialisation des notifications à la CNDP.

Outre la dimension réglementaire et partenariale, cette convention constitue également une opportunité de croissance économique et de la création de nouveaux métiers liés à thématique de la protection des données à caractère personnel.

A propos de la CNDP

La protection de la vie privée, au Maroc, est consacrée par l'article 24 de la Constitution du Royaume : « Toute personne a droit à la protection de sa vie privée. ... »

La CNDP (Commission Nationale de contrôle de la protection des Données à caractère Personnel) a été créée par le Dahir n° 1-09-15 du 22 safar 1430 (18 février 2009) portant promulgation de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel (BO n° 5714 du 05/03/2009).